

Les [FONDERIES COLLIGNON](#) / T : 03.24.32.63.44, implantées à Deville (Ardennes) placées en redressement judiciaire depuis le 12/11/2015, avec une période d'observation de 6 mois, suite à un passif de 3,4 M€ à rembourser sur 10 ans, viennent de supprimer 23 emplois. En effet, le plan de sauvegarde de l'emploi passe par 5 licenciements, plus 18 départs volontaires. Ces salariés toucheront une indemnité et pourront opter pour un contrat de sécurisation. Rappelons qu'en 2013, l'établissement avait déjà supprimé 44 emplois.

www.collignon.com